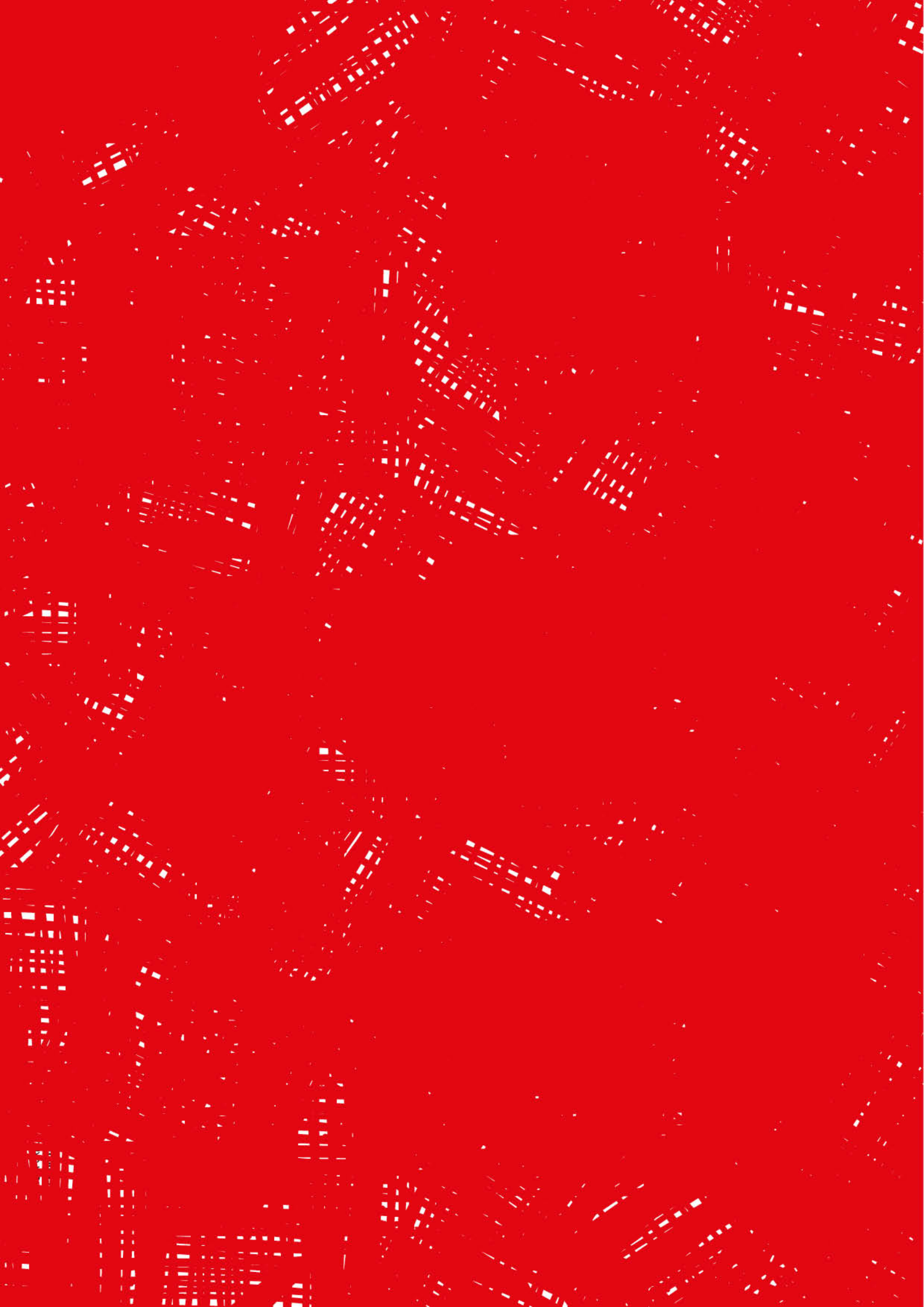


RAPPORT ANNUEL

2025





SOMMAIRE

PARTIE 1

PRÉSENTATION DU FONDS DE DOTATION

05 Les objectifs

06 Paroles

07 Fonctionnement

08 Les acteurs et dates clés



PARTIE 2

BILAN DE L'ACTIVITÉ DU FONDS DE DOTATION 2025

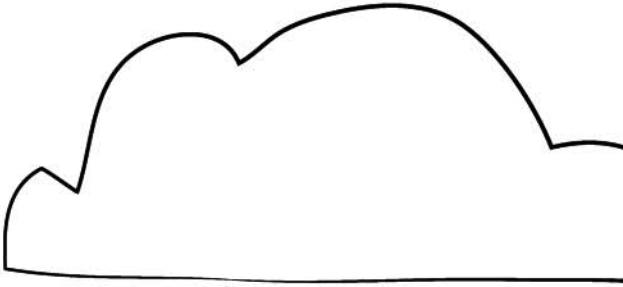
11 En chiffres

12 Les principales actions de mécénat

13 Zoom sur deux actions

14 Lancement du premier
appel à projet "Culture & inclusion"





PARTIE 1

PRÉSENTATION DU FONDS DE DOTATION



LES OBJECTIFS

Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a été créé en juillet 2023¹ pour renforcer et enrichir les activités de mécénat et de solidarité du groupe bancaire coopératif. Doté d'une enveloppe annuelle de 3,6 millions d'euros, ce fonds vient compléter les dispositifs des Solidarités portés par ses fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, notamment en soutien à des initiatives à dimension régionale.

Dans la continuité de la qualité de société à mission du Crédit Mutuel Arkéa, ce Fonds de dotation soutient, quasi exclusivement sur ses territoires historiques de Bretagne et de Nouvelle-Aquitaine, les familles en difficulté ainsi que les associations d'intérêt général.

Conformément à l'article 2 de ses statuts, "le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de développer toute œuvre d'intérêt général à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la défense de l'environnement naturel, à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises et régionales, et en particulier:

• visant à accompagner les particuliers en difficultés financières et à les former à la gestion d'un budget,

• et/ou agissant dans les domaines:

- de la solidarité, notamment afin de maintenir le lien social,
- du handicap, notamment afin d'améliorer le quotidien des personnes atteintes d'un ou plusieurs handicaps, de renforcer leur autonomie et développer leurs compétences,
- de l'insertion, notamment afin d'augmenter les chances d'insertion professionnelle de certaines catégories de la population et favoriser leur formation,
- de la santé, notamment afin de réduire les inégalités d'accès aux soins, d'améliorer le quotidien des malades et de soutenir la recherche,
- du sport, notamment afin de transmettre ses valeurs et faciliter l'accès aux activités physiques et sportives pour tous,
- de la culture, notamment afin de valoriser la culture locale et permettre à tous d'accéder à l'offre culturelle."

LE FONDS DE DOTATION
SOUTIENT, QUASI
EXCLUSIVEMENT
SUR SES TERRITOIRES
HISTORIQUES DE BRETAGNE
ET DE NOUVELLE-AQUITAINE,
LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ
AINSI QUE LES ASSOCIATIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

¹ Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa - siège social : 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon - parution au Journal officiel du 1^{er} août 2023 n° 2189 - Identifiant SIREN 923 849 368 / Identifiant SIRET du siège 923 849 368 00017



Yvon Erhel,
Président
du Fonds de dotation
du Crédit Mutuel Arkéa

Je suis honoré d'être nommé Président du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, une responsabilité que je prends avec un grand sérieux. Je m'engage, avec les administrateurs du fonds, à faire de cette structure un véritable levier d'action en faveur des particuliers en difficulté et des associations, en soutenant des projets qui favorisent la solidarité et les transitions sociétales et environnementales. Le fonds de dotation est un outil précieux pour soutenir des projets innovants et porteurs de sens, qui répondent aux défis de notre époque tout en préservant nos valeurs fondamentales. Ensemble, nous pouvons faire la différence. »

En parfaite cohérence avec notre engagement d'entreprise à mission, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a poursuivi, en 2025, son engagement de coordination des actions de mécénat du groupe. Il a en effet continué de soutenir les initiatives associatives et les particuliers en difficulté, en lien avec nos administrateurs et collaborateurs des Caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, afin de renforcer notre impact positif sur les territoires. Ensemble, nous avons la capacité d'agir et de faire une réelle différence dans la vie des personnes et des communautés que nous servons. Merci de votre engagement. »



Julien Carmona,
Président du Crédit Mutuel
Arkéa et du Crédit Mutuel
de Bretagne

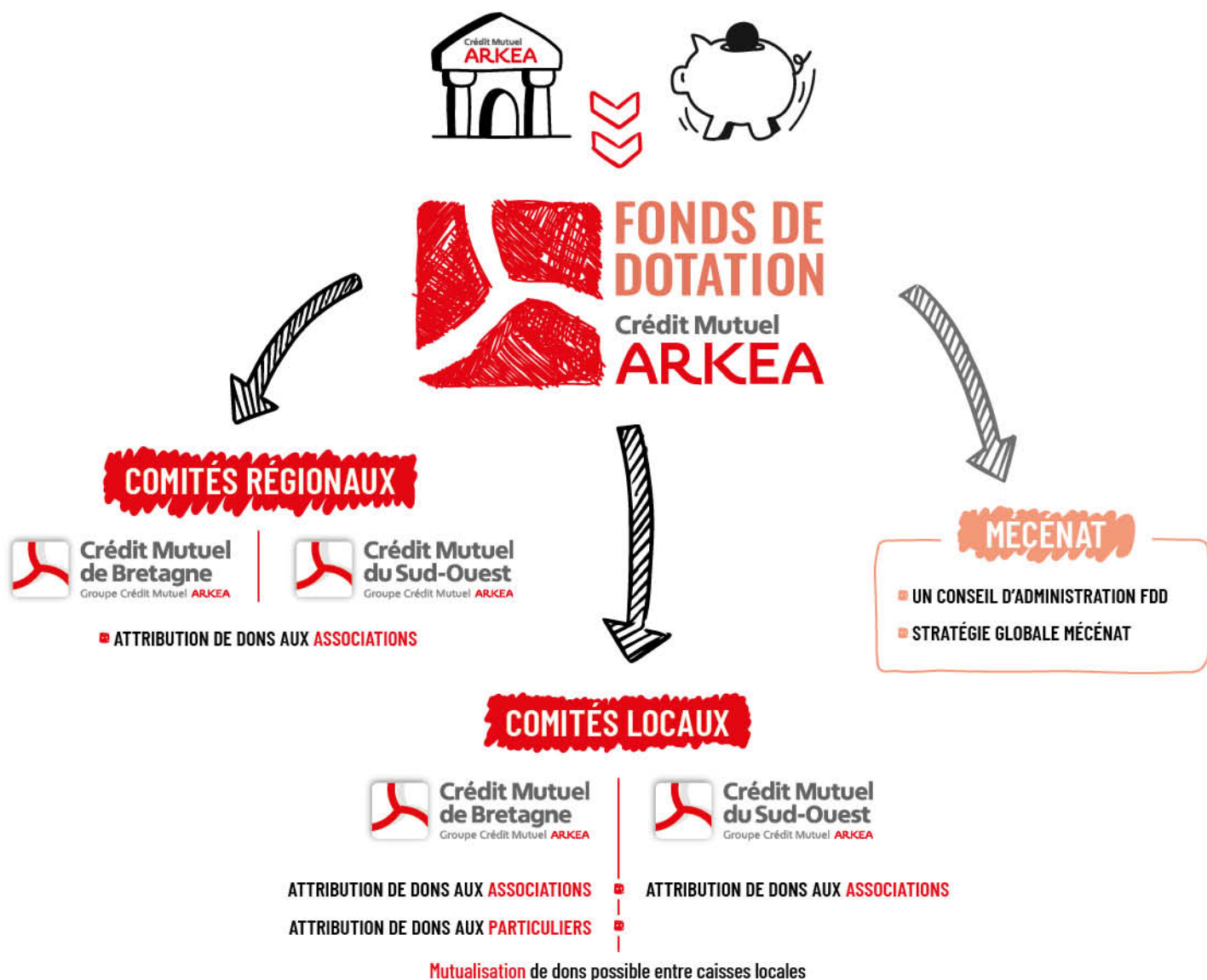
LE FONCTIONNEMENT

Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a pour ambition de proposer un pilotage stratégique de l'engagement solidaire du groupe bancaire coopératif afin d'en assurer la cohérence au niveau local, mais également à l'échelle nationale.

Dans la continuité des objectifs de société à mission portés par le groupe, le conseil d'administration du Fonds de dotation, présidé par Yvon Erhel, décide de l'octroi de dons pour accompagner et rendre visibles les actions de terrain en faveur des transitions sociétales et environnementales.

Le Conseil d'administration du Fonds de dotation s'appuie également sur une organisation décentralisée, au plus proche du terrain et dans le même esprit que les principes de gouvernance du groupe, puisqu'il délègue ses pouvoirs à des comités territorialement compétents qui ont pour rôle de référencer les bénéficiaires potentiels sur leurs territoires.

Les décisions sont prises par des comités territoriaux compétents, appuyés par les équipes locales du Crédit Mutuel Arkéa. Les comités locaux et régionaux veillent à l'octroi des aides aux associations et particuliers en lien avec les engagements des Caisses locales.



LES AC

LE CONSEIL

L'ÉQUIPE DU FONDS DE DOTATION



ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

- **Bérengère BANQUEY**
Déléguée générale
- **Anne-Sophie RIMBERT**
Back office
- **Élise PENNEC**
Back office



Yvon ERHEL
Président*



Erwan MEUDEC
Crédit Mutuel de Bretagne



Jean-Marie MARTIN
Crédit Mutuel du Sud-Ouest

SES INVITÉS

DATES

2023

7 AVRIL

Décision de création d'un fonds de dotation par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa

1^{ER} AOÛT

Parution au Journal officiel

1^{ER} SEPT.

Lancement opérationnel pour la partie stratégique et nationale (mécénats Crédit Mutuel Arkéa)

15 SEPT. > 30 NOV.

Phase de test dans 22 caisses pilotes du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest

1^{ER} JANV. 2024

Lancement opérationnel des deux comités régionaux

2024

*prédécesseur: Sophie Violleau, présidente du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et Vice-présidente du Crédit Mutuel Arkéa jusqu'au 11 décembre 2025

TEURS

D'ADMINISTRATION



Anne MALZHAN
Crédit Mutuel de Bretagne



Alain GRALL
Crédit Mutuel de Bretagne



Cédric MALENGREAU
Crédit Mutuel Arkéa

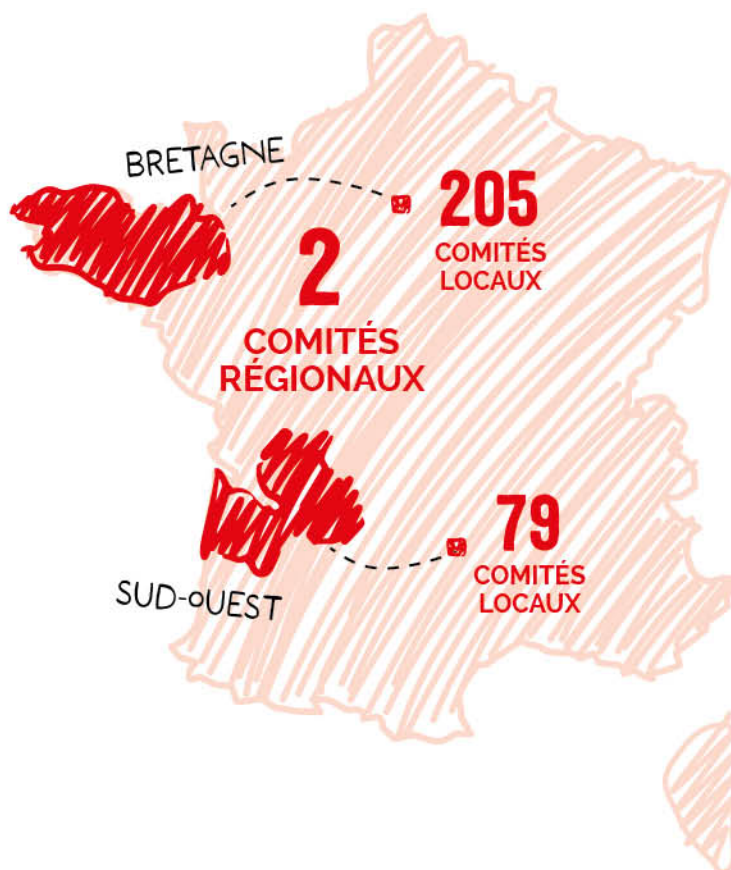
PERMANENTS

2 INVITÉS PERMANENTS DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Julien CARMONA, Président
Hélène BERNICOT, Directrice générale

LES ACTEURS DU FONDS DE DOTATION SUR LES TERRITOIRES

Des comités territorialement compétents,
composés d'administrateurs désignés
par le Conseil d'administration du Fonds de dotation
sur proposition des fédérations et des caisses locales.



CLÉS

1^{ER} MARS

19 JUIN

NOVEMBRE

2025

19 JUIN

NOVEMBRE

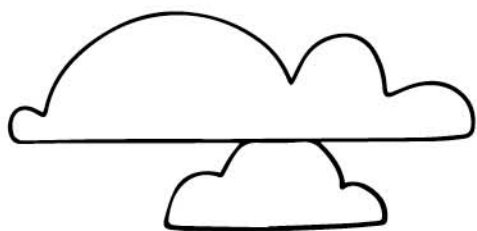
Lancement
opérationnel des
284 comités locaux

Lancement du 1^{er} appel
à projets
"Sport & territoires"

Remises des prix
à Brest et à Bordeaux

Lancement du 2^e appel
à projets
"Culture & inclusion"

Remises des prix
à Brest et à Bordeaux

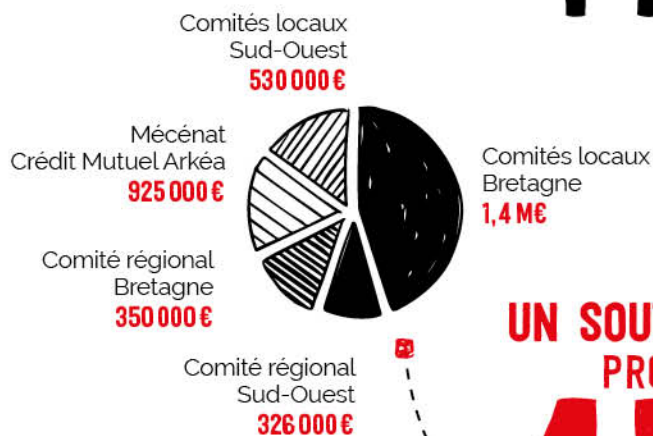


PARTIE 2

**BILAN DE L'ACTIVITÉ
DU FONDS DE DOTATION
2025**



EN CHIF- FRES



IMPACT TERRITORIAL

Bretagne **2,7 M€**

Sud-Ouest **850 K€**

UN SOUTIEN TOTAL
PROCHE DE

4 M€

AU PROFIT DE

1 000

ASSOCIATIONS

pour un montant de

2,8 M€

+

PRÈS DE

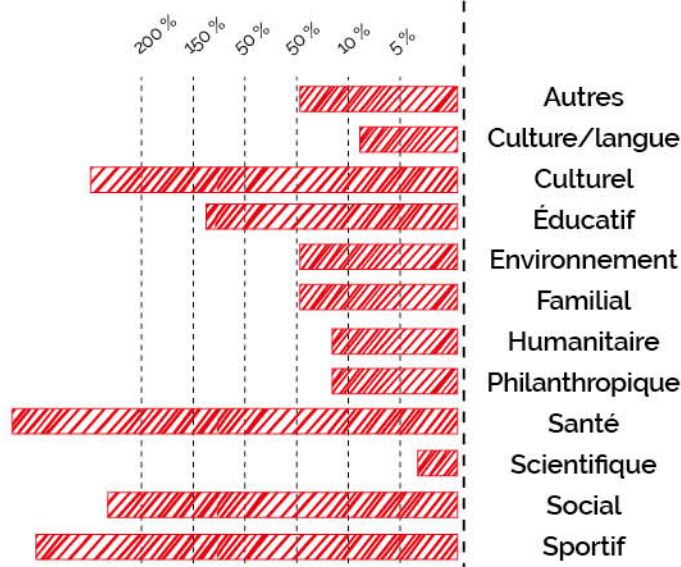
1 000

PARTICULIERS EN DIFFICULTÉ

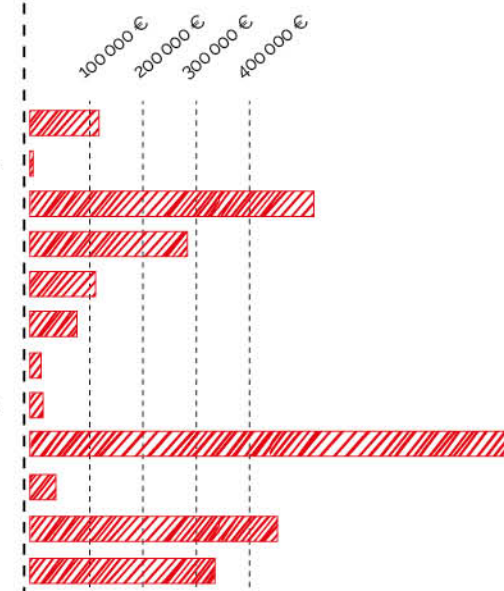
pour un montant de

730 K€

NOMBRE DE DOSSIERS PAR TYPE D'ASSOCIATION



MONTANT VERSÉ PAR TYPE D'ASSOCIATION



LES PRINCIPALES ACTIONS DE MÉCÉNAT

CONDUITES EN 2025

POURSUITE DES SOUTIENS PLURIANNUELS ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS

Au cours de l'année 2025, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a poursuivi sa politique de soutien auprès de ses bénéficiaires avec lesquels il est engagé de manière pluriannuelle. Il en va ainsi des Fonds de dotation Océanopolis Acts, Innovéo, Erispoë, du Quartz, des fondations BreizhBiodiv, At Galon Vat, Université de Rennes et UBO (université bretagne occidentale), de l'association Grand Voilier Ecole, ou encore de l'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique) et de l'Institut d'études politiques de Rennes.

Pour renforcer son action, il s'est également engagé sur de nouveaux soutiens, tels que le Conservatoire botanique, le fonds de dotation des rivières sauvages, Clim'Actions

Bretagne, l'association de conservation des mammifères marins (ACMOM), le fonds de dotation Nominoë, l'association les Liens du cœur, l'ensemble Matheus, le Réseau Entreprendre, l'association Corps et âmes, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), les associations EPI Bretagne et Comme les autres.

Ces mécénats couvrent les axes thématiques de la biodiversité, de la santé, de l'éducation et de la recherche, de l'insertion, du handicap, de la solidarité et de la vitalité des territoires.

Du territoire aux personnes, Arkéa déploie ses valeurs mutualistes et coopératives pour faire vivre la solidarité au quotidien.





➤ **Le projet "Objectif nage"** s'adresse aux enfants non-nageurs de 7 à 13 ans et leur enseigne les bases pour se sentir à l'aise dans l'eau pour prévenir les risques de noyade (Comité régional du Sud-Ouest)



➤ **Organisée par l'association de sport adapté, Activ'Sport, la course Concarncœur** est dédiée à la prévention et à la sensibilisation autour des maladies cardiovasculaires (Comité local, Bretagne)



➤ **L'association Comme les Autres** accompagne des personnes devenues handicapées après un accident de la vie dans leur reconstruction globale. Le don a contribué au développement d'un programme dédié à l'estime de soi réunissant sept femmes amputées (Conseil d'administration du FDD)



➤ Le don a contribué à la rénovation de l'unité des soins palliatifs de la **Clinique des Augustines** (Comité régional de Bretagne)



➤ La course organisée par l'**association Sport Athlétique Mérignacais** a mis à l'honneur les valeurs de l'inclusion et du vivre-ensemble (Mutualisation, Comités locaux de du Sud-Ouest)



➤ **Sourire de mômes** réalise les rêves d'enfants malades. Grâce au soutien de plusieurs comités locaux, il a pu financer un meeting aérien. (Mutualisation, Comités locaux de Bretagne)



LANCEMENT

PREMIER APPEL À PROJETS SUR LA THÉMATIQUE "CULTURE & INCLUSION"



Le Conseil d'administration du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a choisi pour plan d'actions annuel, de lancer un appel à projet pour structurer ses actions autour d'une thématique définie afin de maximiser son impact sur les territoires.

Pour l'année 2025, il a choisi la double thématique culture et inclusion. L'objectif était de soutenir des projets qui ouvrent l'accès à la culture à tous les publics, en particulier aux personnes qui en sont éloignées.

Intitulé "Culture et inclusion", ce concours, ouvert aux candidatures du 19 juin au 10 septembre 2025, était réservé aux associations loi 1901, aux entreprises de l'économie sociale et solidaire de moins de 10 salariés, aux structures coopératives, aux collectivités territoriales, aux établissements publics, etc.

Les projets présentés devaient

s'inscrire dans le domaine de la culture, tout domaine confondu, et impacter un public éloigné de la culture (personnes âgées, en situation de handicap, personnes isolées, en centre de soin, ou en situation de précarité, etc.). Au travers de cet appel à projets, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a souhaité soutenir des projets sur les territoires historiques du groupe coopératif et mutualiste, à savoir la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. Une enveloppe totale de 200 000 € était consacrée au projet.



Le parrain,
Jean-Christophe SPINOSI,
chef d'orchestre de l'Ensemble Matheus,
est un artiste breton à la renommée internationale. Il embarque son orchestre dans des projets atypiques et rend l'accès à la culture possible pour tous, via des projets tels que les "Lycées-opéras" permettant aux lycéens de devenir artistes le temps d'une année scolaire, ou encore "Opéra dans les champs" pour offrir des concerts de musique classique en zone rurale. Il a également participé à la cérémonie de clôture des jeux paralympiques Paris 2024, avec entre autres une Marseillaise réarrangée.



LES LAURÉATS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS
À L'OCCASION DE CÉRÉMONIES
DE REMISES DE CHÈQUES À BORDEAUX
ET BREST, EN NOVEMBRE 2025.



Véritable succès, l'appel à projet a reçu plus de 350 dossiers de candidatures. Après délibérations, le jury a sélectionné 15 lauréats (10 en Bretagne, 5 dans le Sud-Ouest) dont deux coups de cœur du jury (1 en Bretagne, 1 dans le Sud-Ouest), avec les montants suivants :

BRETAGNE

La Ruche des Arts	8 000 €
Habitat et Humanisme Finistère	7 500 €
La source garouste Hermine	10 000 €
Reporter citoyen	6 000 €
L'art est un jardin	18 500 €
Bagad de Plougastel	14 000 €
Maison Marboeuf	12 500 €
Cocooning Solidaire	7 000 €
CAD Plateforme	11 500 €
Rêves de Clown	COUP ♥ DU JURY 40 000 €

SUD OUEST

ADAPEI Charente	10 000 €
Ohé Prométhée	15 000 €
Association des Boules au nez	15 000 €
Compagnie OLA	5 000 €
Les gratuits Gironde Solidarités	COUP ♥ DU JURY 20 000 €

